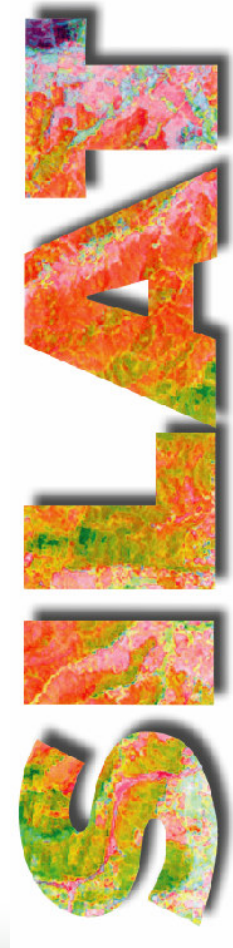


Le Webmapping - aspects techniques



La diffusion des données

Elsa Francoual, Susanna Melis, Zoé Petty, Nataliya Tkachenko

Questions à se poser

- Quelles données veut-on diffuser ?
- Dans quelle finalité ?
- De qui vers qui ?
- A-t-on le droit de les diffuser ?
- Avec quelles modalités ?
 - supports
 - durée
 - mises à jour
 - métadonnées

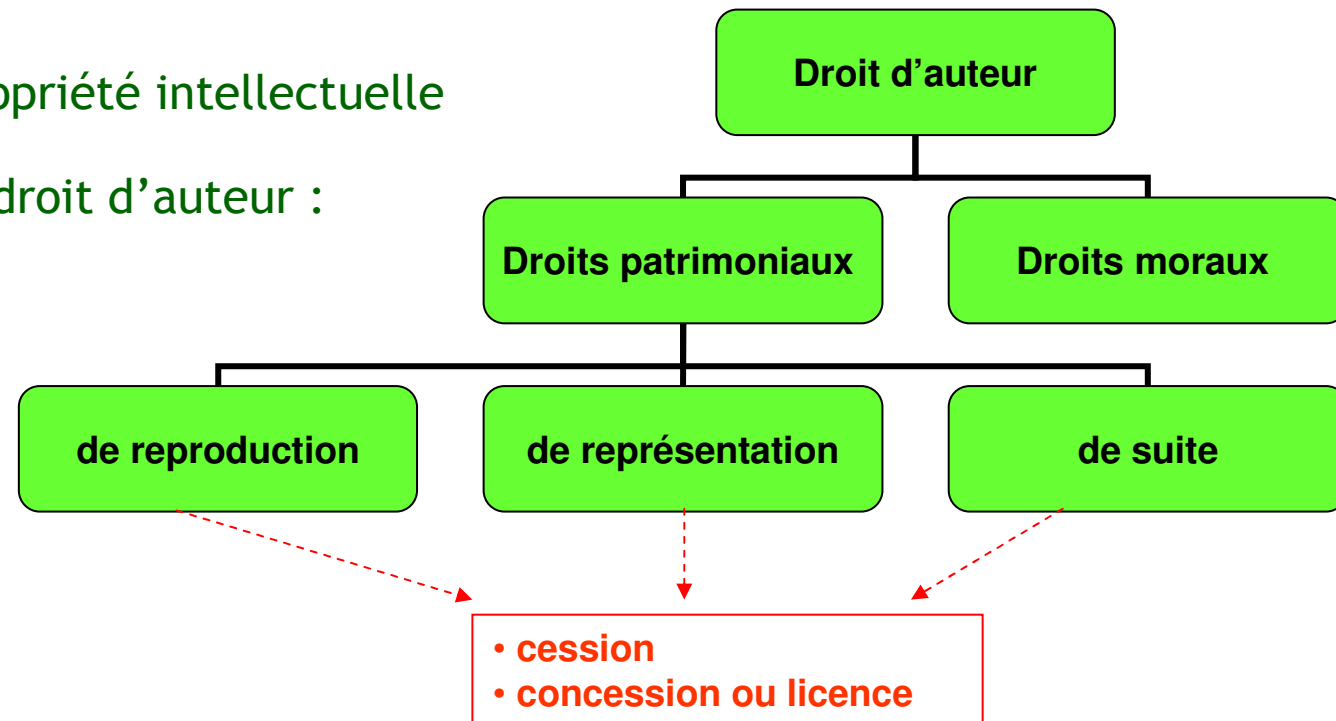


Quelques notions juridiques (1)

Une information géographique élaborée peut être considérée comme une œuvre originale dans sa conception, par conséquent être protégée par le droit d'auteur.

Code de la propriété intellectuelle

Définition du droit d'auteur :



Quelques notions juridiques (2)

Une œuvre peut appartenir à différentes catégories :

- l'œuvre en nom individuel
- l'œuvre dite « collective » (article L. 113-2 §3 du CPI)
- l'œuvre dite de « collaboration » (article L. 113-2 §1 du CPI)
- l'œuvre dite « composite » (article L. 113-2 §2)

Elle est la propriété de l'auteur qui l'a réalisée, sous réserve des droits de l'auteur de l'œuvre préexistante (article L. 113-4).

Contraintes de diffusion

- Protection du droit d'auteur :
 - autorisation préalable par les ayants droits pour la diffusion
- Autres restrictions :
 - secret statistique
 - secret industriel et défense
 - CNIL
 - environnement

Quels contrats de diffusion ?

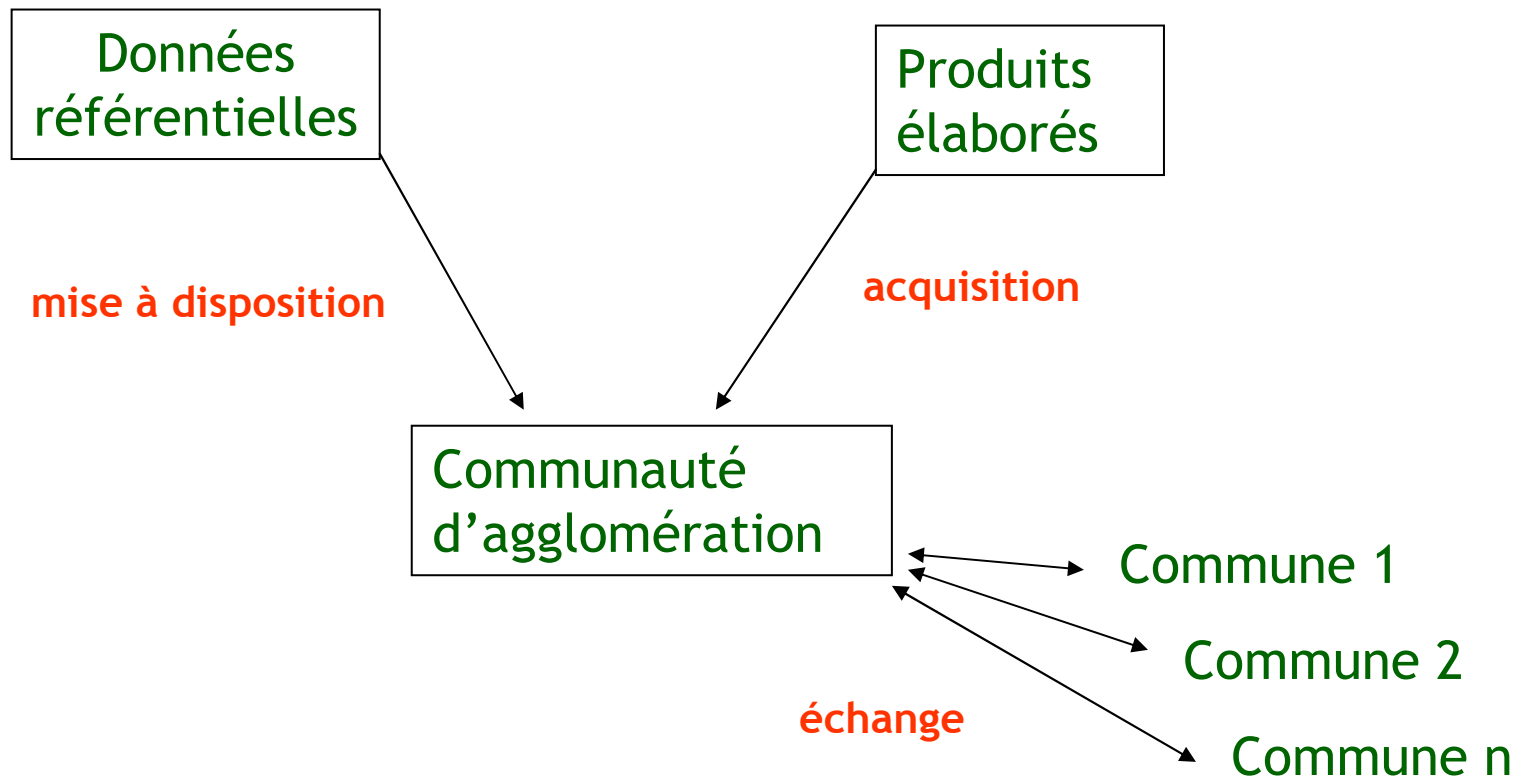
Différents types de conventions existent :

- de mise à disposition de données
- d'acquisition de données
- d'échange de données localisées
- les conditions d'accès des données au grand public

Ces conventions permettent de gérer les différentes licences (reproduction, diffusion...)



Quels contrats de diffusion ?



Conclusion

- La diffusion implique :
 - un effort : de mise en forme, de présentation, d'organisation ;
 - une sélection : les organismes ne peuvent pas toujours diffuser toutes les informations qu'ils détiennent
- Ne pas confondre mise à disposition de l'information et diffusion
- Difficulté d'appliquer le droit d'auteur en matière de données publiques

Quelques références

- www.legifrance.fr
- www.cnig.fr
- www.afigeo.asso.fr

CABINET BENSOUSSAN, 2005 - **Echanger des données localisées.**
Drast, Certu : Lyon, 2005

LECLERE J.P., 1993 - **Les SIG et le Droit.** Collection - Mémento
Guide Alain Bensoussan Paris : HERMÈS, 1993

RONAI M., 1996 - **Données publiques : accès, diffusion, commercialisation.** *Problèmes politiques et sociaux*, n° 773-774, Paris : La documentation française, 1996 ;

